



. w w w . a g m a . m a





SOMMAIRE

ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT 2023	06
Principaux faits marquants de l'exercice 2023 Marché de l'Assurance Marocain à fin juin 2023	
AGMA: HISTOIRE, FAITS ET PERSPECTIVES	14
Une notoriété en consolidation continue Profil d'AGMA Gouvernance	
PERFORMANCES 2023	21
Activités d'AGMA Indicateurs d'activité et résultats Bilan social Évolution du titre en bourse	
DONNÉES FINANCIÈRES	33
États financiers au 31 décembre 2023 Rapports des Commissaires aux Comptes Mandats des Administrateurs d'AGMA SA Honoraires des Commissaires aux Comptes Liste des communiqués de presse 2023 Projet de résolutions	





PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS **DE L'EXERCICE 2023**

1- ENVIRONNEMENT LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE GÉNÉRAL

Publication de l'instruction relative au questionnaire sur les pratiques commerciales et la protection des assurés.

PROJET SBR

Pilier 1:

- Mise à disposition par l'ACAPS d'un outil pour la réalisation de l'étude d'impact quantitative n°3 (EIQ3) et des back-testing et analyses avec les données 2021;
- Restitution par l'ACAPS des résultats de l'étude d'impact quantitative (EIQ3) et ajustement de certains paramètres de la Formule Standard.

Pilier 2:

Contrôle des EAR par l'ACAPS pour évaluer leur conformité aux exigences et restitution d'une appréciation globale et des principaux constats et conclusions.

EVENEMENTS CATASTROPHIQUES (GESTION DES SINISTRES)

Définition du schéma relatif au système de gestion des sinistres « EVCAT »;

- Organisation pour le secteur d'une demi-journée de présentation de la plateforme de gestion de sinistre EVCAT développée par « CAT Assurance et Réassurance »;
- Organisation d'un side-event en marge du Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance pour présenter la plateforme de gestion des sinistres à l'ensemble des parties prenantes du régime.

DISPOSITIF DE LUTTE ANTI-BLANCHIMENT DES **CAPITAUX ET FINANCEMENT DU TERRORISME**

Réunion du comité permanent LBC-FT en date du 12 janvier 2023 avec la participation de l'ANRF, la CNASNU et l'OMPIC.

2- PROJETS TECHNIQUES

E-CONSTAT

Lancement de l'application « E-Constat » dans toutes les villes du Royaume depuis le 1er décembre 2022 après une période de test dans les villes de Casablanca et de Salé en tant que sites pilotes. Installée exclusivement sur les téléphones portables des constateurs, elle leur permet d'établir un constat électronique géolocalisé et horodaté à partir du lieu de l'accident.

REFERENTIEL NATIONAL DES **VEHICULES ASSURES RNVA**

La FMA progresse en partenariat avec l'ACAPS dans la finalisation de la mise en place du « Référentiel national des véhicules assurés » qui constitue un prérequis incontournable pour la dématérialisation des attestations d'assurance automobile.



DEMATERIALISATION DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE AUTOMOBILE

En attendant les amendements de la loi relatifs à la reconnaissance du Référentiel National des Véhicules Assurés « RNVA » en matière de présomption d'assurance, la FMA et l'ACAPS ont convenu de mettre en place une solution provisoire basée sur une attestation dotée d'un QR Code sécurisé.

Ce projet représente un levier important pour le développement de la vente en ligne et pour l'amélioration de l'expérience client.

AVENANT (CONVENTION LA CICA D'INDEMNISATION CORPORELLE AUTOMOBILE)

Ci-après les deux principales recommandations des EAR après une année d'entrée en vigueur de l'avenant et de la mise en place de la nouvelle plateforme :

- Nécessité de renforcer la communication sur la CICA en vue de vulgariser ce dispositif auprès du grand public;
- Nécessité de déployer tous les efforts pour encourager l'approche transactionnelle.

NOUVELLE CID (CONVENTION D'INDEMNISATION DIRECTE)

L'analyse des résultats des compensations au titre de l'exercice 2022 a montré une baisse significative des coûts moyens et des seuils des tranches pour les

différentes catégories par rapport à 2018.

Les indicateurs analysés confirment le maintien de la vigilance et de la lutte contre la fraude dans la gestion des sinistres par les EAR.

CONVENTION ENTRE LA FMA ET LA NARSA

Signature en septembre 2022 d'une convention entre la NARSA et la FMA pour la mise en place d'un cadre d'échange dématérialisé des données avec la NARSA afin de :

- Permettre aux EAR de récupérer les données sur les véhicules à assurer;
- Lutter contre la fraude à l'assurance automobile.

LUTTE CONTRE LA FRAUDE

- La FMA a recruté une ressource dédiée à la fraude à l'assurance conformément à l'engagement pris dans la nouvelle convention CID;
- Les EAR ont communiqué des reportings trimestriels détaillant les travaux d'investigation sur les dossiers frauduleux « matériel RC Automobile »:
- Un baromètre « marché » synthétisant les reportings a été partagé avec les EAR.



3-DIVERS

ETUDES/ENQUETES RH

- Avancement de l'étude lancée par la FMA et l'ACAPS sur l'évolution des métiers de l'assurance et sur les besoins du secteur en ressources humaines et en offre de formation;
- Finalisation de l'enquête de rémunération par métier lancée par la FMA avec l'accompagnement du cabinet DIORH.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : L'ACAPS ET L'INPPLC SENSIBILISENT LES INTERMEDIAIRES **D'ASSURANCE**

L'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale a organisé, en partenariat avec l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption (INPPLC), le mardi 14 février 2023 par visioconférence, une séance de sensibilisation sur le thème « Corruption : Etat des lieux et perspectives ». Dédiée aux intermédiaires d'assurance, cette rencontre, qui a connu la participation de plus de 170 personnes, a permis de communiquer sur les principales dispositions du cadre national et international en matière d'intégrité et de lutte contre la corruption dans le but de renforcer et d'optimiser la capacité d'intervention des acteurs concernés. Il est à noter que l'organisation de cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention quadripartite signée, en novembre 2019, par l'INPPLC, Bank Al Maghrib, l'ACAPS et l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).

L'ACAPS PUBLIE LES RESULTATS DU BAROMETRE **DE L'ASSURANCE INCLUSIVE**

L'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale a mené une enquête quantitative au niveau national portant sur l'accès aux services assurantiels et leur utilisation auprès de la population marocaine ainsi qu'auprès de très petites entreprises (TPE), opérant dans le commerce, l'artisanat ou les services.

Baptisée «Baromètre de l'assurance inclusive», cette enquête de pénétration a permis de relever, auprès de deux échantillons représentatifs composés respectivement de 2484 et 615 répondants, les niveaux de connaissance, de pénétration et d'usage des produits d'assurance.

VENTE EN LIGNE DES PRODUITS D'ASSURANCE : L'ACAPS ORGANISE UNE MASTER CLASS AU **PROFIT DES JOURNALISTES**

L'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale a organisé, le 06 juin à Casablanca, une Master Class au profit des journalistes sur la thématique de « la vente en ligne des produits d'assurance ».

Animée par des experts de l'ACAPS, cette rencontre a permis de passer en revue les différentes questions relatives à la vente en ligne des produits d'assurance dont notamment le cadre juridique la régissant ainsi que les opportunités qu'elle offre aux opérateurs et aux assurés. Elle s'inscrit en effet dans le cadre des efforts de promotion de la digitalisation du secteur des assurances en vue d'améliorer le taux de pénétration assurantiel et de promouvoir l'inclusion financière.

MARCHÉ DE L'ASSURANCE À FIN JUIN 2023

1- ÉVOLUTION DES PRIMES PAR BRANCHE

(se MDII)	64 2022	S1 2023	S1 23/S1 22		Structure
(en MDH)	S1 2022		(en valeur)	(en %)	2023 (en%)
Assurances Vie & Capitalisation	13.362,8	13.132,4	-230,4	-1,7%	42,3%
Capitalisation	5.630,0	5.575,3	-54,7	-1,0%	17,9%
Assurances Individuelles	5.360,3	5.438,6	78,3	1,5%	17,5%
Assurances de Groupes	1.538,0	1.582,6	44,6	2,9%	5,1%
Contrats à capital variable	834,5	535,9	-298,6	-35,8%	1,7%
Assurances non-Vie	16.133,7	17.476,5	1.342,8	8,3%	56,3%
Automobile	7.677,2	8.200,3	523,1	6,8%	26,4%
Accidents Corporels	2.612,1	2.800,5	188,4	7,2%	9,0%
Incendie	1.490,9	1.678,3	187,4	12,6%	5,4%
Accidents du Travail	1.566,4	1.671,6	105,2	6,7%	5,4%
Assistance	948,2	1.000,9	52,7	5,6%	3,2%
Responsabilité Civile Générale	434,4	458,4	24,0	5,5%	1,5%
Transport	454,5	468,0	13,5	3,0%	1,5%
GCEC	324,1	335,7	-	-	1,1%
Crédit - Caution	137,0	147,4	10,4	7,6%	0,5%
Risques Techniques	147,5	265,3	117,8	79,9%	0,9%
Autres opérations non-Vie	341,4	450,1	108,7	31,8%	1,4%
Acceptations en réassurance	418,2	458,6	40,4	9,7%	1,5%
Acceptations Vie	267,8	264,1	-3,7	-1,4%	0,9%
Acceptations non-Vie	150,4	194,5	44,1	29,3%	0,6%
Total CA Compagnies	29.914,7	31.067,5	1.152,8	3,9%	100,0%

Le montant total des primes émises (chiffre d'affaires des compagnies d'assurance), au cours du premier semestre 2023, s'est établi à 31,1 milliards de dirhams, en augmentation de 3,9%. Cette croissance est portée par les assurances non-Vie qui ont vu leur chiffre d'affaires semestriel atteindre 17,5 milliards de dirhams, soit +8,3%. Quant aux assurances Vie & Capitalisation, le volume de primes émises s'est élevé à 13,1 milliards de dirhams, soit une régression de 1,7% par rapport à la même période de l'exercice écoulé.

La baisse des assurances Vie & Capitalisation, qui représente un poids de 42,3% du marché, se rapporte aux variations distinctes suivantes:

- La diminution de la Capitalisation de 1%;
- La progression des Assurances Individuelles de 1,5%;
- L'augmentation des Assurances de Groupes de 2,9%;

La baisse des contrats à capital variable de 35,8%.

En ce qui concerne les assurances non-Vie, l'accroissement enregistré (+8,3%) s'explique, principalement par le développement de la branche Automobile, la plus importante en matière de souscriptions avec un volume de primes de 8,2 milliards de dirhams (+523,1 MDH, soit +6,8%).

Les Accidents Corporels ont également augmenté de 7,2% (+188,4 MDH). De même pour l'Incendie (+12,6%, soit +187,4 MDH), les Accidents du Travail (+6,7%, soit +105,2 MDH), l'Assistance (+5,6%, soit +52,7 MDH) et les Risques Techniques (+79,9%, soit +117,8 MDH).

Pour le reste des branches, les principales évolutions positives ont concerné les autres opérations non-Vie (+108,7 MDH, soit +31,8%), la RC générale (+24 MDH, soit +5,5%) et le Transport (+13,5 MDH, soit +3%).

REPARTITION DES PRIMES PAR COMPAGNIE D'ASSURANCE/ASSISTANCE

/on MDUI	Volume	Primes	Varia	ition	Part de	marché
(en MDH)	S1 2022	S1 2023	En valeur	En %	S1 2022	S1 2023
WAFA ASSURANCE	5.351,6	5.694,4	342,8	6,4%	17,9%	18,3%
RMA	4.514,3	4.686,8	172,5	3,8%	15,1%	15,1%
MUTU. TAAMINE CHAABI	3.668,8	3.756,6	87,8	2,4%	12,3%	12,1%
AXA ASSURANCE	3.499,9	3.583,8	83,9	2,4%	11,7%	11,5%
SANLAM	3.366,6	3.493,1	126,5	3,8%	11,3%	11,2%
ATLANTASANAD	3.081,9	3.085,3	3,4	0,1%	10,3%	9,9%
MCMA	1.430,8	1.522,6	91,8	6,4%	4,8%	4,9%
MAROCAINE VIE	1.341,2	1.201,8	-139,4	-10,4%	4,5%	3,9%
ALLIANZ	778,7	829,0	50,3	6,5%	2,6%	2,7%
CAT	713,1	711,2	-1,9	-0,3%	2,4%	2,3%
MAMDA	516,4	621,2	104,8	20,3%	1,7%	2,0%
MATU	463,9	570,6	106,7	23,0%	1,6%	1,8%
MAROC ASSISTANCE	495,5	488,8	-6,7	-1,4%	1,7%	1,6%
AFRICA FIRST ASSIST	210,0	225,6	15,6	7,4%	0,7%	0,7%
WAFA IMA ASSISTANCE	207,5	222,3	14,8	7,1%	0,7%	0,7%
RMA ASSISTANCE	98,1	108,9	10,8	11,0%	0,3%	0,4%
AXA ASSISTANCE	37,4	85,2	47,8	127,8%	0,1%	0,3%
EULER HERMES ACMAR	72,7	70,9	-1,8	-2,5%	0,2%	0,2%
COFACE	47,8	53,4	5,6	11,7%	0,2%	0,2%
SMAEX	18,5	27,0	8,5	45,9%	0,1%	0,1%
TAKAFULIA ASSURANCE	0,0	14,0	14,0	100,0%	0,0%	0,0%
WAFA TAKAFUL		6,9	6,9	100,0%	0,0%	0,0%
AL MAGHRIBIYA TAKAFUL		4,8	4,8	100,0%	0,0%	0,0%
TAAWOUNIYATE TAAMINE TAKAFULI		3,3	3,3	100,0%	0,0%	0,0%
TOTAL CA Compagnies	29.914,7	31.067,5	1.152,8	3,9%	100%	100%

Les quatre premières compagnies de la place représentent 57% du marché de l'assurance au 30/06/23 contre 56,9% au 30/06/22.

Au niveau du classement des quatre premières compagnies, WAFA ASSURANCE, conforte sa position de leader suite à l'augmentation de son chiffre d'affaires de 342,8 MDH (+6,4%); RMA préserve sa

deuxième place consécutivement à la progression de ses primes de 172,5 MDH (+3,8%).

La Mutuelle Taamine Chaabi se maintient à la troisième position avec une croissance du chiffre d'affaires de 87,8 MDH (+2,4%) et AXA garde la quatrième place grâce à l'évolution positive de son chiffre d'affaires de 83,9 MDH (+2,4%).



2- PARTS DE MARCHÉ AGMA SA

La part de marché d'AGMA au 30/06/23 s'établit à 4,11% versus 4,36% un an auparavant. La répartition de la part de marché d'AGMA, par risque, se présente comme suit :

(en MDH)		S1 2022		S1 2023		
(eli MDH)	MARCHÉ	AGMA	PM AGMA	MARCHÉ	AGMA	PM AGMA
Assurances vie	13.362,8	238,1	1,8%	13.132,4	202,8	1,5%
Assurances individuelles	5.360,3	1,1	0,0%	5.438,6	0,7	0,0%
Capitalisation	5.630,0	170,7	3,0%	5.575,3	136,7	2,5%
Assurances de groupes	1.538,0	66,3	4,3%	1.582,6	65,4	4,1%
Contrats à capital variable	834,5		0,0%	535,9		0,0%
Assurances non-vie	16.133,7	1.047,3	6,5%	17.476,5	1.055,7	6,0%
Automobile	7.677,2	68,1	0,9%	8.200,3	74,3	0,9%
Accidents corporels	2.612,1	249,0	9,5%	2.800,5	257,3	9,2%
Accidents du travail	1.566,4	131,5	8,4%	1.671,6	135,3	8,1%
Incendie & risques techniques	1.638,4	443,4	27,1%	1.943,6	450,0	23,2%
Responsabilité civile générale	434,4	44,6	10,3%	458,4	42,8	9,3%
Transport	454,5	78,5	17,3%	468,0	64,2	13,7%
Assistance-crédit-caution	1.085,2	8,3	0,8%	1.148,3	7,1	0,6%
GCEC	324,1	15,8	4,9%	335,7	15,6	4,6%
Autres opérations non-vie	341,4	8,2	2,4%	450,1	9,1	2,0%
Total (hors acceptations Réa)	29.496,5	1.285,4	4,36%	30.608,9	1.258,5	4,11%

En cohérence avec le positionnement d'AGMA en tant qu'Assureur Conseil de référence sur le marché Entreprises, les parts de marché affichées par le

Cabinet sur ce segment stratégique sont élevées, tant pour les assurances des biens que pour les assurances des personnes :

Risques	Part de marché au \$12022	Part de marché au S1 2023
Incendie & Risques Techniques	27,1%	23,2%
Transport	17,3%	13,7%
Accidents Corporels	9,5 %	9,2 %
Accidents du Travail	8,4 %	8,1%







UNE NOTORIÉTÉ EN CONSOLIDATION CONTINUE

L'histoire commence en 1965, par la création de la société de conseil et de courtage en assurance et réassurance, dénommée AGMA, par M. Abbes Bennani Smires et M. Jean de Saluces.

En 1989, l'entreprise réalise une opération stratégique de croissance externe et devient le 1er intermédiaire d'assurance marocain avec la fusion - absorption du Cabinet Maroc Assurances, la filiale spécialisée en courtage d'assurance du Groupe ONA qui fait, à cette occasion, son entrée dans le capital d'AGMA à hauteur de 50%.

AGMA consolide sa position à la tête du secteur par l'acquisition, en 1998, du 6ème Cabinet de courtage marocain SIA (Service International d'assurance).

Durant la même année, AGMA franchit un nouveau cap en signant, en juillet, la convention de représentation officielle avec MARSH, le leader mondial du conseil et du courtage en assurance et réassurance. La société s'ouvre, de ce fait, sur l'international et devient l'Assureur Conseil de plusieurs multinationales implantées au Maroc. En novembre 1998, AGMA entre en bourse et ouvre 22% de son capital à de nouveaux actionnaires minoritaires. Il s'agit de la première entreprise, du secteur d'intermédiation en assurance, cotée à la Bourse Casablancaise.

Durant l'année 1999, la société opère une nouvelle opération stratégique d'une ampleur importante en absorbant le Cabinet Lahlou-Tazi, 3ème Cabinet de courtage marocain à cette date, fusion qui a permis à l'entreprise, dont le nom est devenu AGMA LAHLOU-TAZI, de renforcer sa position de leader avec l'émission de plus d'un milliard de dirhams de primes annuellement.

Le 24 mai 2018, le Cabinet change de dénomination et revient à AGMA afin de capitaliser sur un nom à forte notoriété positive.

AGMA a été pionnier en s'engageant tôt sur la voie de la certification Qualité ; il a obtenu sa première certification en juin 2008 et l'a entretenue par des audits annuels réussis. Le Cabinet est certifié ISO 9001 version 2015 pour tous ses processus métiers. En septembre 2019, AGMA a ouvert trois nouvelles agences au cœur des principales régions du royaume, à Rabat, Tanger et Marrakech. Filiales à 100%, ces implantations entrent dans le cadre du plan de développement stratégique d'AGMA et de son projet d'extension géographique. Ce sont des Cabinets agréés par l'ACAPS qui permettront d'assurer un service de proximité pour les clients basés dans les villes concernées et d'adresser plus facilement les prospects relevant de ces localités.

Le 17 juin 2020, AGMA a réussi l'audit de renouvellement de la certification ISO 9001 version 2015 pour la période allant de juin 2020 à juin 2023, sans aucun écart ni aucun point faible, réussite qui confirme sa détermination à veiller à la satisfaction de ses assurés grâce à un service performant et maîtrisé en continu.

Au cours du 1er trimestre 2021, AGMA SA a signé une convention de partenariat avec le courtier français VERSPIEREN INTERNATIONAL l'habilitant à le représenter sur le territoire marocain pour la gestion des filiales des groupes internationaux, clients de VERSPIEREN.

AGMA a réussi, le 20 juin 2022, le 2ème audit de suivi de la certification ISO 9001 version 2015, sans écart ni point faible.

Le 18 Février 2022 le Conseil d'Administration a coopté M. Ali Chraibi en qualité d'administrateur et l'a nommé Président Directeur Général d'AGMA SA.

L'année 2022 a été marquée par l'organisation d'une convention collaborateurs sous le signe « Ensemble pour la croissance ». Un moment de partage et d'échange, notamment sur la nouvelle organisation et nouvelle vision stratégique du Groupe AGMA.

AGMA a réussi le 27 juin 2023 son audit de renouvellement de la certification ISO 9001 version 2015, sans écart ni point faible.

En novembre 2023, AGMA a opéré un transfert de son agence de Marrakech vers la ville d'Agadir. Une nouvelle implantation qui permettra au Cabinet d'assurer un service de proximité pour les clients et prospects basés dans la région Centre-Sud.



Précurseur national dans le domaine du conseil et du courtage en assurance et réassurance au Maroc, AGMA accompagne l'ensemble des secteurs d'activité économiques, et développe sans cesse son expertise dans toutes les branches d'assurance afin de conseiller et répondre de façon optimale aux attentes de sa clientèle, composée essentiellement de grandes entreprises, d'établissements publics et de PME/PMI.

Filiale (à travers ONA Courtage) du groupe Al Mada (ex SNI), AGMA conseille et accompagne l'ensemble des filiales du groupe mais aussi, plusieurs entreprises marocaines de premier ordre et représentatives de différentes industries, dans la conception et mise en place de programmes d'assurance sur-mesure. AGMA opère également dans les marchés PME/PMI et Professionnels moyennant des gammes de produits adaptées.

La stratégie du Cabinet pour adresser le marché des Particuliers repose sur des canaux de distribution spécifiques privilégiant les conventions de groupes.

La chaîne de valeurs d'AGMA comprend le conseil en amont, le placement et gestion des programmes d'assurance, le traitement des sinistres

coordination avec les différents partenaires ainsi que l'accompagnement des clients dans le cadre de la démarche de prévention pour une meilleure maîtrise des risques.

AGMA croit en l'apport certain de la démarche de certification Qualité en termes d'amélioration continue de ses services et de satisfaction de ses clients. Ainsi, le Cabinet est certifié, depuis 2008, selon la norme ISO 9001 avec une double accréditation anglaise UKAS et française COFRAC. En 2017, les processus du Système de Management de la Qualité ont été mis à niveau selon la version 2015 de la norme.

S'appuyant sur sa culture forte, autour de l'engagement de l'ensemble des collaborateurs, la performance et le sens de l'éthique, AGMA veille à la satisfaction de ses clients en leur assurant un service professionnel, efficace et continu dans le temps.



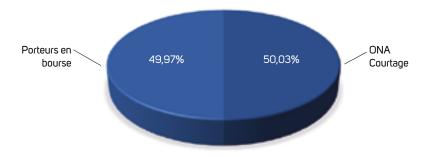
L'ACTIONNARIAT

ONA courtage est une société contrôlée par le Groupe AL MADA. Elle compte aussi AXA Assurance Maroc dans son tour de table.

Les informations financières, de gestion, sociales et

de mécénat sont régulièrement communiquées aux actionnaires à travers les publications, le site web et es supports de presse, conformément aux exigences légales et règlementaires.

Composition de l'actionnariat au 31.12.2023



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 Décembre 2023, neuf administrateurs dont quatre femmes composent le Conseil d'Administration d'AGMA SA qui se réunit deux fois par an afin de procéder à une analyse collective des performances

de la société, faire le point sur les comptes semestriels et annuels et définir les orientations stratégiques pour favoriser le développement des activités du Cabinet.

Administrateurs	Fonctions	Durée des mandats en cours (au 31.12.2023)	Taux de présence effective en 2023
M. Ali CHRAIBI	Président Directeur Général	2019-2024	100%
Mme Sanaa BAKKAL	Représentant ONA Courtage	2022-2027	0%
M. Karim CHBANI	Représentant SFGP	2019-2024	100%
Mme Houria BOUAZZA	Administrateur	2023-2028	100%
M. Abed OUAZZANI	Administrateur	2020-2025	100%
M. Mohammed SAIDI	Administrateur indépendant	2020-2025	100%
Mme Meriem RIADI	Administrateur indépendant	2020-2025	100%
M. Badre ATLASSI	Administrateur	2020-2025	50%
Mme Meryem CHAMI	Administrateur	2022-2027	0%

Gestion des risques et développement durable

- Le Conseil d'Administration :
- S'assure de l'efficacité du système de contrôle interne et du dispositif de gestion des risques de l'entreprise ;
- Veille à la qualité de l'image et de la réputation de la société ;
- S'assure que les conventions réglementées sont identifiées, établies à une juste valeur, approuvées de manière indépendante et sans la participation des parties intéressées;
- Promeut la cohérence du développement économique de l'entreprise avec une politique sociale et une démarche citoyenne, fondées notamment sur le respect de la personne humaine et la préservation de l'environnement.

LES COMITÉS SPÉCIALISÉS

AGMA dispose de trois comités spécialisés émanant du Conseil d'Administration. Chacun de ces comités est composé de trois administrateurs et d'invités permanents parmi les responsables d'AGMA et du Groupe AL MADA.

Le Comité des Risques et des Comptes (CRC), où siègent les deux commissaires aux comptes de la société, est présidé par un administrateur indépendant. Le CRC passe en revue l'ensemble des sujets affectant les comptes afin de s'assurer de l'intégrité et de la conformité réglementaire des opérations comptables et financières. Ce comité a aussi pour mission de superviser le dispositif de gestion des risques d'AGMA avec un suivi de son évolution. Il fait office également de comité d'audit en définissant les plans d'audit pluriannuels et en suivant les résultats des missions d'audit et l'avancement des plans d'actions y afférents. Le Comité des Nominations et Rémunérations (CNR) examine le recrutement, nomination, conditions de rémunération & avantages sociaux, départs éventuels et plan de succession des cadres dirigeants de l'entreprise (mandataires sociaux et membres du Comité de Direction) mais également des autres cadres suivis selon la définition de la Charte de Gouvernance du Groupe.

La Business Review (BR) a pour rôle d'assurer au Groupe AL MADA un suivi des orientations stratégiques, de la performance économique et de la gestion budgétaire de la société.

Comités spécialisés	Membres
Le Comité des Risques et des Comptes (CRC)	M. Mohammed SAIDI (Président CRC) Mme Sanaa BAKKAL (membre) M. Karim CHBANI (membre) Invités permanents: Le Directeur Exécutif Administratif et Financier AGMA Le Responsable Audit Interne et Risk Management AGMA Le Responsable Audit interne et Risk Management AL MADA Le Responsable Consolidation et Comptabilité AL MADA Les deux Commissaires aux comptes de la société
Le Comité de Nominations et de Rémunérations (CNR)	M. Ali CHRAÏBI (Président du CNR) Mme Sanaa BAKKAL (membre) M. Karim CHBANI (membre) Invités permanents: Le Directeur Capital Humain AL MADA Le Directeur Exécutif Administratif et Financier AGMA Le Responsable de Recrutement et Rémunération AL MADA
La Business Review	M. Ali CHRAÏBI (membre) Mme Sanaa BAKKAL (membre) M. Karim CHBANI (membre) Invités permanents: Le Directeur Exécutif Administratif et Financier AGMA

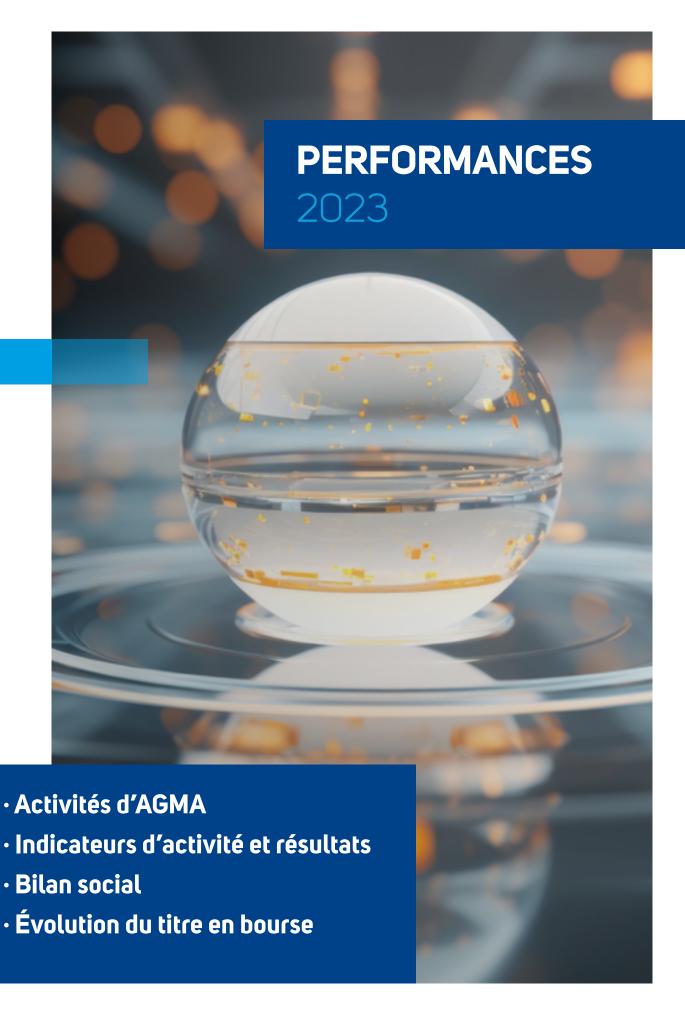
LE COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction est composé, au 31 décembre 2023, de quatre membres : le PDG, le DGA Commercial Groupe et Développement Afrique, le Directeur Exécutif Administratif et Financier et le Directeur Technique.

Il se réunit de façon bimensuelle et a pour principales missions de:

- Suivre les performances de l'entreprise et veiller à la réalisation des objectifs arrêtés;
- Examiner les sujets d'actualité impactant les activités du Cabinet;
- Echanger autour des projets de développement et des situations problématiques éventuelles pour prise de décisions concertée;
- Piloter les projets transverses et assurer la communication entre les différentes entités.

En 2023, la rémunération fixe chargée de l'ensemble des cadres dirigeants d'AGMA s'est élevée à 7 213 KDH. Aucun cadre dirigeant ne bénéficie de stock-options.



ACTIVITÉS D'AGMA

1- ACTIVITÉ COMMERCIALE

La campagne de renouvellement 2023 a été caractérisée par les attaques massives menées contre le portefeuille hors-groupe d'AGMA, mais qui ont été atténuées par la réalisation de nouvelles affaires et de nouveaux contrats.

Nous avons poursuivi l'accompagnement de nos clients dans leurs projets de développement et de maîtrise de leurs risques en mettant en place les assurances nouvelles adaptées.

En préparation du renouvellement de l'année 2023, nous avons mis au point la liste des clients «vulnérables» et avons déclenché des plans d'actions personnalisés afin de réduire au maximum la probabilité de décision de résiliation par ces clients. Nous avons pu négocier des améliorations des polices d'assurance au profit de certains d'entre eux afin de prévenir les résiliations éventuelles correspondantes.

Afin de renforcer nos capacités de développement commercial et d'optimiser le service client, nous avons mis en place durant 2023 :

- Deux pôles de développement Hors-Groupe chargés du recrutement de nouveaux clients;
- Une direction commerciale pour la sécurisation et la saturation du portefeuille existant.

Une approche commerciale basée sur la proximité avec les clients à travers les visites et les réunions périodiques, a été instaurée.

2- SYSTÈMES D'INFORMATION

Les actions majeures qui ont été réalisées au cours de l'année 2023, se résument comme suit :

Volet Infrastructure SI, Sécurité et PCA

Dans le cadre de l'aménagement du 7^{ème} étage, un nouveau câblage informatique ainsi qu'une nouvelle architecture réseau ont été mis en place;

- Réalisation de l'audit sécurité SI pour l'ensemble des composants SI d'AGMA;
- Mise à jour du dispositif du plan de continuité d'activité;

- Réalisation d'un test de sauvegarde;
- Déploiement d'un nouvel outil de sécurité des postes de travail et serveurs;
- Mise à jour de la politique de sécurité SI et lancement du chantier de mise à niveau de la
- Renouvellement d'une partie du parc informatique;
- Validation de la nouvelle architecture réseau.

Volet Progiciel

- Déploiement d'une nouvelle version du progiciel
 - Automatise un ensemble de processus
 - Intègre des contrôles automatiques de la complétude des dossiers;
 - Améliore la sécurité des accès;
 - Permet de calculer un ensemble d'indicateurs de performance.
- Digitalisation de la gestion des ordres de transfert relatifs aux sinistres étrangers;
- Acquisition des logiciels de gestion de la trésorerie et des immobilisations;
- Lancement de l'application mobile AGMA;
- Lancement du portail selfcare client entreprise;
- Mise en place d'un programme d'envoi automatique des décomptes maladie.

3- COMMUNICATION

Les principales actions de communication 2023 se résument comme suit

Conformément aux engagements de transparence d'AGMA SA vis-à-vis de ses actionnaires, les résultats annuels 2023 ont été publiés. Les communiqués de presse post CA et post AG ainsi que les communiqués financiers ont été insérés dans les journaux d'annonces légales dans les délais impartis. Ils ont également été mis en ligne sur le site web d'AGMA et transmis à la Bourse de Casablanca et à l'AMMC;



- Le Rapport Annuel Financier et Gouvernance 2022 a été élaboré, imprimé, mis en ligne sur le site web www.agma.ma et transmis à l'AMMC;
- Par ailleurs, dans le cadre de sa démarche Qualité, AGMA a réalisé son enquête annuelle externe de satisfaction clients, ainsi que les enquêtes périodiques internes de satisfaction pour les processus SI, Economat et Logistique;
- A l'occasion de la journée de la femme, AGMA a rendu hommage à ses collaboratrices en leur offrant un présent symbolique;
- Action d'embellissement des locaux avec des tableaux de maîtres, affiches compagnies, photos industrielles et affiches de sensibilisation dans les espaces communs du Cabinet;
- Aménagement et visibilité de la nouvelle agence AGMA Centre-Sud dans un emplacement stratégique de la ville d'Agadir;
- Action de « solidarité séisme » du personnel d'AGMA en faveur des sinistrés des douars des régions de Ait Ourir et Amsouzert. La distribution des dons a été organisée en coordination avec des associations locales.

4- SYSTÈME DE MANAGEMENT **DE LA QUALITÉ**

AGMA a réussi, le 27 juin 2023, l'audit de renouvellement de la certification ISO 9001 version 2015, sans aucun écart ni point faible.

Au préalable, et dans un souci d'amélioration continue de notre SMQ, plusieurs démarches ont été entreprises :

- Suivi de la qualité des appels téléphoniques AGMA à travers le lancement des appels mystère;
- Mise à niveau du script de l'enquête MSC (Mesure de Satisfaction Client) ainsi que la base de données clients;
- Amélioration de l'enregistrement et du traitement

- des réclamations clients suite à l'implantation d'un nouvel outil « CRM »;
- Mise à jour des cartes d'identité processus et des documents SMQ suite au changement organisationnel;
- Mise à jour des objectifs et des engagements au niveau la politique qualité;
- Intégration de l'évaluation des avocats (Sinistres Automobile Etrangers) au niveau des évaluations annuelles des prestataires de services exigées par la norme ISO9001;
- Préparation d'un projet de gestion des impressions visant à réduire et optimiser les impressions au sein des diverses entités support et métier d'AGMA;
- Organisation des ateliers CRM dans l'objectif de sensibiliser les responsables concernés à l'importance de l'utilisation de l'outil Salesforce dans la gestion des réclamations clients;
- Elaboration d'une nouvelle procédure ayant pour but de détailler le processus de qualification d'un client en tant que VIP;
- Réalisation de l'audit opérationnel interne T3.

Conformité

- Mise en place du processus "Conformité";
- Elaboration d'une feuille de route qui en définit le périmètre, la gouvernance (comité conformité), la gestion des échanges internes et externes ainsi que les actions à entreprendre selon les domaines réglementaires applicables;
- Mise en place d'une activité de veille réglementaire structurée;
- Mise en place d'une activité de veille réglementaire structurée visant à assurer le suivi des évolutions législatives.



1- PRODUCTION PAR BRANCHE

Le montant global des primes brutes émises au cours de l'exercice 2023 a atteint la somme de 2 197,4 MDH contre 2 303,2 MDH au 31/12/22, soit une diminution de 105,8 MDH (-4,6%) répartie comme suit :

(, , , , ,)	31/12/2022	31/12/2023	2023	2023/2022	
(en MDH)	Réel	Réel	(en valeur)	(en %)	
INCENDIE	819,37	742,44	(76,93)	-9,4%	
AUTO	143,87	153,12	9,25	6,4%	
RC, VOL & MULTI, AUTRES IARD	86,49	81,16	(5,33)	-6,2%	
TRANSPORT (CORPS, FACULTES)	130,08	97,50	-32,58	-25,0%	
TOTAL DOMMAGES	1.179,81	1074,22	(105,59)	-8,9%	
GROUPE MALADIE	568,35	579,77	11,42	2,0%	
RETRAITE & VIE	326,89	320,01	(6,88)	-2,1%	
AT	228,19	223,43	(4,75)	-2,1%	
TOTAL PERSONNES	1123,43	1.123,22	(0,21)	0,0%	
TOTAL	2.303,24	2.197,44	(105,80)	-4,6%	

Cette régression résulte de la baisse des assurances dommages de 8,9% au 31/12/23 après qu'elles soient passées de 1179,8 MDH à 1074,2 MDH, d'une part, et de la stagnation des assurances de personnes (1123,2 MDH vs 1123,4 MDH au 31/12/22), d'autre part.

L'évolution négative des assurances dommages de -105,6 MDH par rapport à 2022 est une conséquence :

De la diminution de la branche Incendie de 9,4% (-76,9 MDH);

- Du développement de la branche Automobile de 6,4% (+9,3 MDH);
- De la réduction de la branche RC de 3% (-1,8
- De la croissance de la branche Vol & Multirisques de 8,9% (+1,1 MDH);
- De la baisse des assurances « Crédit » de 36% (-4,6 MDH);

- De l'augmentation de la branche Corps de 12,3% (+1,5 MDH);
- De la régression de la branche Facultés de 28,8% (-34 MDH).

La stagnation des Assurances de Personnes à 1123 MDH, inhérente à l'effet de compensation entre :

- La progression des assurances DIM de 2% (+11,4 MDH);
- Le maintien de la branche Spécial Groupe à 26,8 MDH;
- La baisse de la branche Retraite de 2,3% (-6,9 MDH) en conséquence des nouvelles dispositions de la loi de finance 2023;
- La régression de la branche Accident du Travail de 2,1% (-4,8 MDH).

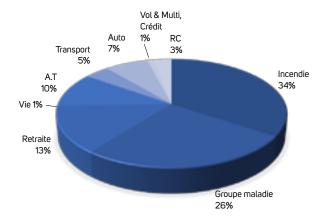
La diminution de la production de la période par rapport au réalisé 2022 et au budget 2023 s'explique principalement par les importantes diminutions enregistrées au niveau de plusieurs contrats, en plus des effets des réalisations au 31/12/2022.

Ces baisses ont été partiellement atténuées par la réalisation de nouvelles affaires et de nouveaux contrats dont le volume des primes y afférents émis en 2023, s'est élevé à 86 MDH.

La production des sociétés du groupe Al Mada au 31/12/23, s'élève à 1 042,8 MDH, soit 47,5% du volume total des primes émises, contre 44,1% une année plus tôt (1 015,6 MDH au 31/12/22).

La structure de la production au 31/12/23, par branche, se présente comme suit :

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION AU 31/12/2023





2- ÉVOLUTION DES SINISTRES

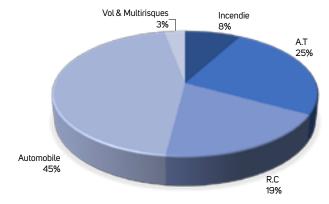
Sinistres déclarés IARD

(en nombre)	31/12/2022	31/12/2023	2023	2023/2022	
	31/12/2022	31/12/2023	(Δ)	(en %)	
Incendie	547	673	126	23,0%	
AT	2243	2052	-191	-8,5%	
Automobile	3540	3707	167	4,7%	
RC	2083	1533	-550	-26,4%	
Vol & Multirisques	193	263	70	36,3%	
Total sinistres déclarés	8.606	8.228	-378	-4,4%	

RÉPARTITION DES SINISTRES IARD DÉCLARÉS AU 31/12/2023

8 228 sinistres ont été déclarés courant 2023, à savoir 378 dossiers de moins que l'exercice 2022.

La répartition des sinistres IARD déclarés, par branche, est la suivante :



Total: 8 228 sinistres

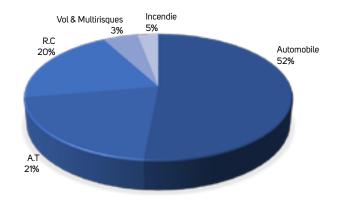
Sinistres clôturés IARD

(en nombre)	31/12/2022	31/12/2023	2023/2022		
	31/12/2022		(△)	(en %)	
Incendie	662	384	-278	-42,0%	
AT	1469	1509	40	2,7%	
Automobile	3.600	3.786	186	5,2%	
RC	1557	1427	-130	-8,3%	
Vol & Multirisques	226	126	-100	-44,2%	
Total sinistres clôturés	7.514	7.232	-282	-3,8%	

RÉPARTITION DES SINISTRES IARD CLÔTURÉS AU 31/12/2023

Au 31/12/23, les diverses entités sinistres du Cabinet ont traité et clôturé 7 232 dossiers, tous risques confondus, contre 7 514 dossiers au 31/12/22, soit une baisse de 3,8% (-282 dossiers).

La répartition des sinistres IARD clôturés, par risque, est la suivante :



Total: 7 232 sinistres

Sinistres réglés

(en nombre)	31/12/2022	31/12/2023	2023/2022	
	31/12/2022	31/12/2023	(Δ)	(en %)
Assurances de Personnes	43,6	40,35	-3,20	-7,4%
dont Santé	19,1	9,2	-9,9	-51,7%
dont Vie	4,3	5,5	1,3	30,1%
dont AT	20,2	25,6	5,4	26,7%
Assurances Dommages	137,4	74,9	-62,5	-45,5%
dont IARD	110,2	38,4	-71,7	-65,1%
Incendie & Risques divers	95,0	25,3	-69,7	-73,4%
Automobile	15,2	13,1	-2,1	-13,5%
dont Transport	27,3	36,5	9,2	33,8%
Total	181,0	115,3	-65,7	-36,3%

Compte tenu de la baisse des sinistres clôturés, le montant total des sinistres réglés en 2023 a atteint la somme de 115,3 MDH versus 181 MDH; il est en diminution de 65,7 MDH, soit -36,3%.

3- ÉVOLUTION DES ENCAISSEMENTS

L'activité d'encaissement porte aussi bien sur le recouvrement des primes émises pendant l'exercice que sur celui des impayés arrêtés à la fin de l'exercice antérieur.

(as MDU)	31/12/2022 31. Réel	31/12/2023	2023/2022	
(en MDH)		Réel	(en valeur)	(en %)
INCENDIE	814,26	634,13	(180,13)	-22,1%
AUTO	141,34	154,82	13,48	9,5%
RC, VOL & MULTI, AUTRES IARD	87,05	80,34	(6,71)	-7,7%
TRANSPORT (CORPS, FACULTES)	125,50	107,10	(18,40)	-14,7%
TOTAL DOMMAGES	1.168,15	976,38	(191,77)	-16,4%
GROUPE MALADIE	565,72	582,88	17,16	3,0%
RETRAITE & VIE	326,49	319,74	(6,75)	-2,1%
AT	189,39	259,10	69,71	36,8%
TOTAL PERSONNES	1081,60	1.161,73	80,13	7,4%
TOTAL	2.249,75	2.138,10	(111,65)	-5,0%

Le montant global des encaissements au 31/12/23 s'est élevé à 2 138,1 MDH versus 2 248,8 MDH, ce qui représente une diminution de 111,7 MDH (-1,1%) par rapport à celui de la même période de l'exercice précédent due, principalement, au décalage constaté dans l'encaissement d'une prime de 112 KDH relative à un contrat TRS.

En conséquence, le taux d'encaissement a régressé de 2,7 pts en s'établissant à 89% contre 91,7% une année plus tôt.

Le taux d'encaissement des primes émises antérieurement au 31/12/22 par rapport au stock d'impayés à la même date s'est élevé à 47%. Quant à celui des primes encaissées durant 2023 par rapport à la production de la période, il s'est établi à 93%.

4- ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

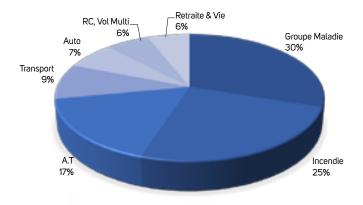
(en MDH)	31/12/2022	31/12/2023	2023/2022	
	Réel	Réel	(en valeur)	(en %)
INCENDIE	37,53	39,56	2,03	5,4%
AUTO	10,06	10,87	0,81	8,0%
RC, VOL & MULTI, AUTRES IARD	10,07	9,34	(0,73)	-7,2%
TRANSPORT (CORPS, FACULTES)	16,37	13,88	(2,49)	-15,2%
TOTAL DOMMAGES	74,03	73,65	(0,38)	-0,5%
GROUPE MALADIE	45,19	46,42	1,23	2,7%
RETRAITE & VIE	9,84	9,53	(0,31)	-3,1%
AT	21,21	26,01	4,80	22,6%
TOTAL PERSONNES	76,24	81,96	5,72	7,5%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES DIRECT	150,3	155,6	5,34	3,6%
COMMISSIONS DIVERSES	1,74	5,20	3,46	198,9%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	152,01	160,81	8,80	5,8%

Le chiffre d'affaires réalisé au 31/12/23 a augmenté de 8,8 MDH (+5,8%); il s'est élevé à 160,8 MDH, en dépassement du budget de 1 MDH (+0,6%).

Chiffre d'affaires direct

Nonobstant la baisse des encaissements, le chiffre d'affaires direct s'est élevé à 155,6 MDH ; il a connu une progression de 3,6% (+5,3 MDH) par rapport à celui réalisé en 2022 et ce, suite à l'augmentation du taux moyen des commissions de 66 pb (8,07% au 31/12/23 vs 7,41%) attribuable à la réalisation de nouvelles affaires et de nouveaux contrats dont le TMC est de 9,34%, d'une part, et la négociation à la hausse des taux de commissions de certains contrats importants, d'autre part.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DIRECT AU 31/12/2023



Total CA direct 155,6 MDH

5- RÉSULTATS

Indicateurs clés

(en MDH)	31/12/2022 Réel	31/12/2023 Réel	Évolution (%) R23/R22
Chiffre d'affaires	152,0	160,8	5,8%
Résultat d'exploitation	82,0	88,6	8,1%
Résultat financier	3,2	6,9	113,4%
Résultat avant impôt	81,6	91,4	12,0%
Résultat net	55,3	64,4	16,4%
Capacité d'autofinancement	8,6	16,4	91,4%
Valeur ajoutée	134,1	141,0	5,1%
Productivité (VA/pers)	0,9	0,8	-2,3%
EBE	84,2	87,3	3,7%
Investissements	5,8	6,0	3,9%
Effectifs	157	169	7,6%

Résultat d'exploitation

(en MDH)	2022	2023	Évolution (%) R23/R22
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires	152,0	160,8	5,8%
Autres produits	2,4	3,3	36,9%
Reprise d'exploitation	0,0	1,3	100,0%
TOTAL	154,4	165,4	7,1%
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés de mat & fournitures	0,9	0,8	-13,7%
Autres charges externes	17,0	19,0	12,1%
Impôts et taxes	1,1	1,1	-0,2%
Charges du personnel	48,8	52,6	7,7%
Autres charges d'exploitation	0,6	0,6	100,0%
Dotations d'exploitations	4,0	2,8	-31,7%
TOTAL	72,4	76,8	6,1%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	82,0	88,6	8,0%



Le résultat d'exploitation s'est élevé à 88,6 MDH versus 82 MDH, soit une croissance de 8,1% (+6,6 MDH), caractérisée par les fluctuations suivantes :

- L'évolution positive des produits d'exploitation de 7,1% (+2,7 MDH) après celles du chiffre d'affaires et des autres produits (+36,1%, soit +0,9 MDH). Une reprise d'exploitation de 1,3 MDH a été comptabilisée.
- La montée des charges d'exploitation de 6,1% (+4,4 MDH) à la suite, principalement, de :
 - La diminution des achats consommés de 130 KDH suite à la maîtrise de la consommation des fournitures de bureau :
 - La hausse des autres charges externes de 2 MDH (+12,1%);
 - L'augmentation des charges du personnel de

- 7,7% (+3,8MDH dont 1,3 MDH d'indemnités de licenciements provisionnées en 2022);
- Le maintien des impôts et taxes, constitués principalement de la Taxe Professionnelle, à 1,1 MDH;
- La baisse des dotations d'exploitation de 1,2 MDH (-31,7%) en raison de la comptabilisation en 2022 d'une provision pour risques de 1,3 MDH.

Résultat net

Le résultat net s'est établi à 64,4 MDH contre 55,3 MDH ; il est en progression de 16,4% après la croissance du résultat d'exploitation et du résultat financier, d'une part, et la baisse du taux de l'IS, d'autre part.

6- SITUATION FINANCIÈRE

Indicateurs clés

(en MDH)	31/12/2022 Réel	31/12/2023 Réel	Evolution (%) R23/R22
Capitaux propres	115,3	128,7	11,6%
Fonds de roulement	-21,2	-11,3	-46,7%
Besoin en fonds de roulement	-113,8	-135,9	19,4%
Endettement net	-94,0	-124,6	32,6%

Capitaux propres

Les capitaux propres sont en progression de 13,3 MDH (128,7 MDH contre 115,3 MDH au 31/12/22). Cette évolution positive de 11,6% correspond à :

- La hausse du résultat net de 9,1MDH,
- L'augmentation du report à nouveau de 4,2 MDH.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement du Cabinet enregistre un chiffre négatif puisque le fonds de commerce (115 MDH) n'est ni amorti ni déprécié. Il s'est néanmoins bonifié de 46,7% (-11,3 MDH au 31/12/23 contre -21,2 MDH au 31/12/22) en conséquence de :

- L'augmentation du financement permanent, due à la hausse des capitaux propres (129,4 MDH vs 116 MDH),
- La hausse de l'actif immobilisé net de 3,5 MDH.

Besoin en fonds de roulement

Le BFR est négatifen raison de l'activité d'AGMA: décalage entre les encaissements clients et les reversements des primes aux compagnies d'assurance.

Le besoin en fonds de roulement s'établit à -135,9 MDH au 31/12/23 contre -113,8 MDH. Le BFR moyen de 2023 est en amélioration de 43% (-162 MDH vs -113,3).

Le délai d'encaissement des primes au 31/12/2023 est de 39,6 jours vs 30 jours, Quant à celui du reversement des primes, il est de 31,3 jours vs 26,3 jours.

Endettement net

L'endettement net est passé de -94 MDH au 31/12/22 à -124,6 MDH au 31/12/23, en corrélation avec l'évolution du fonds de roulement et du besoin en fonds de roulement.

L'endettement net moyen de 2023 est de -147,4 MDH versus -90,3 MDH en 2022, soit une variation de +63,2%.

La moyenne des disponibilités durant 2023 est de 150,7 MDH contre 93,7 MDH un an auparavant, soit une évolution de +60,8%.



EFFECTIFS

- L'effectif d'AGMA, au 31 décembre 2023, s'est élevé à 169 collaborateurs contre 157 une année auparavant;
- le taux d'encadrement est de 66,86%;
- La part des femmes est de 46,15% de l'effectif global. Elles représentent 56,64% de l'effectif des cadres.

MOYENNE D'AGE

La moyenne d'âge a légèrement augmenté pour atteindre 39,21 ans au 31/12/2023.

FORMATIONS

Douze modules de formation ont été retenus dans le plan d'action dispensé au profit des collaborateurs courant 2023. Ces modules ont couvert les volets réglementaires et techniques du métier, la communication et la bureautique.

ACTIONS SOCIALES

Dans le cadre de l'opération de dons aux familles démunies pilotée par la Fondation Al Mada, AGMA a participé par le financement de 400 paniers ;

- Comme à l'accoutumée, une prime a été accordée à l'ensemble du personnel à l'occasion de Aid Al Adha;
- Une prime de scolarité a été octroyée pour chaque enfant scolarisé;
- Un bon d'achat Marjane a été remis à un collaborateur à l'occasion de son départ à la retraite:
- Pour la fête de « Achoura », des bons d'achats Marjane ont été remis aux collaborateurs dont les enfants sont âgés de moins de 8 ans ;
- Pour l'année 2023, deux collaborateurs ont bénéficié de la prise en charge des frais d'AL OMRA par le Cabinet;
- Prise en charge mensuelle de 50% des frais de parking extérieur des collaborateurs.

MEDECINE DU TRAVAIL

Au cours de l'année 2023, les salariés d'AGMA ont effectué la visite médicale annuelle. Un rapport général a été établi et transmis à la Direction de l'Emploi.

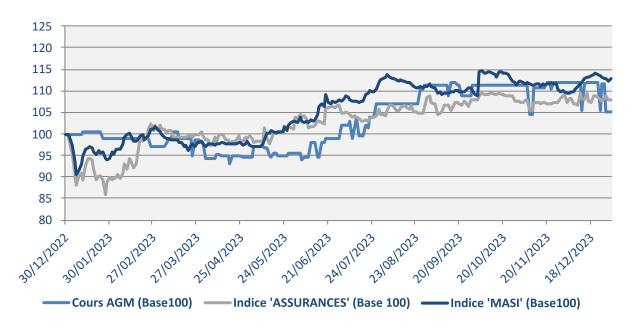


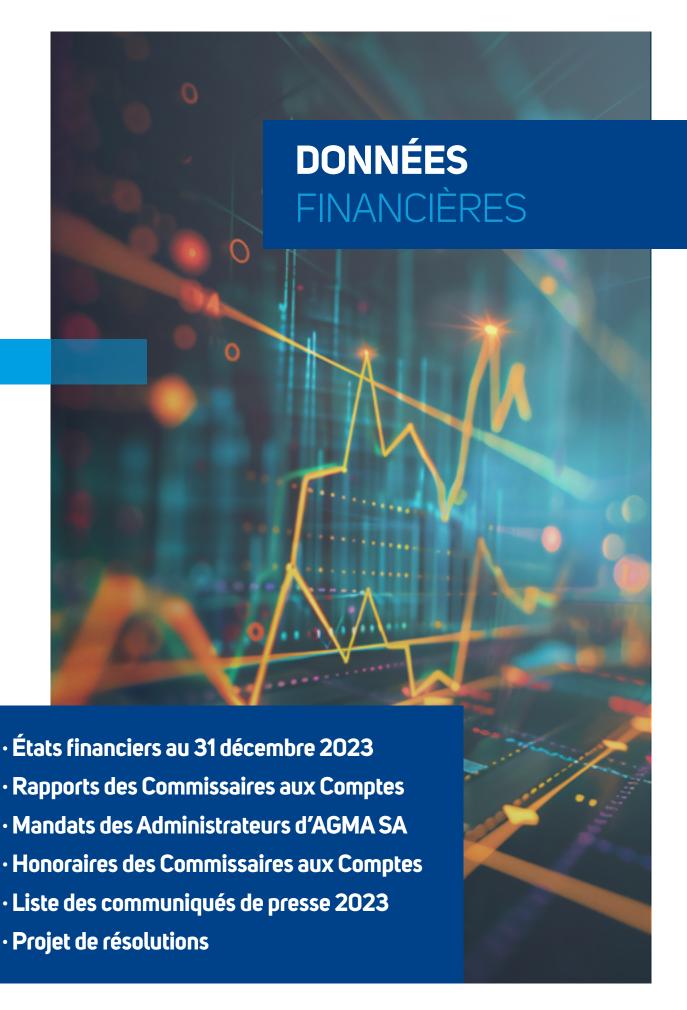
Le cours de l'action AGMA a clôturé l'année 2023 à 6 380 DH après avoir atteint son pic à 6 800 DH le 15/09/23. Il a progressé de 5,1%, en un an, au moment où celui du secteur d'Assurance a connu une variation positive de 7,8%. Le MASI était à +12,8% au 31/12/23. L'AGO des actionnaires d'AGMA, sur proposition du Conseil d'Administration, a décidé de verser en

juillet 2023 un dividende de 255 DH, soit un taux de distribution de 92,2% et un rendement de 4,2% (sur la base du cours du 31/12/22).

A fin décembre 2023, la capitalisation boursière d'AGMA s'est élevée à 1,28 milliards de dirhams.

Evolution quotidienne 2023: cours AGM, MASI et Indice 'ASSURANCES'





ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023

BILAN ACTIF

Actif		Exercice précédent		
Acti	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais préliminaires				
Charges à repartir sur plusieurs exercices			0,00	
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	121.183.978,58	5.389.191,42	115.794.787,16	115.561.016,09
Immobilisation en Recherche et Développement			0,00	0,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6.188.663,34	5.389.191,42	799.471,92	565.700,85
Fonds commercial	114.995.315,24		114.995.315,24	114.995.315,24
Autres immobilisations incorporelles			0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42.801.736,49	28.828.779,77	13.972.956,72	10.911.210,23
Terrains			0,00	0,00
Constructions	7.815.520,75	7.815.520,75	0,00	0,00
Installations techniques, outillage			0,00	0,00
Matériel transport	4.953.703,15	2.366.333,49	2.587.369,66	1.882.107,19
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	30.032.512,59	18.646.925,53	11.385.587,06	9.029.103,04
Autres immobilisations corporelles			0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours			0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14.566.329,21	3.670.426,79	10.895.902,42	10.689.120,54
Prêts immobilisés	,	•	0,00	0,00
Autres créances financières	16.829,21		16.829,21	16.829,21
Titres de participation	,		0,00	0,00
Autres titres immobilisés	14.549.500,00	3.670.426,79	10.879.073,21	10.672.291,33
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	0,00	3.07 3. 1.23,7 3	0,00	0,00
Diminution des créances immobilisées	0,00		0,00	0,00
Augmentation des dettes financières	0,00		0,00	0,00
TOTAL	178.552.044,28	37.888.397,98	140.663.646,30	137.161.346,86
STOCKS	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises	0,00	5,55	0,00	0,00
Matières et fournitures, consommables			0,00	0,00
Produits en cours			0,00	0,00
Produits intermédiaires et produits résiduels			0,00	0,00
Produits finis			0,00	0,00
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	251.748.763,23	0,00	251.748.763,23	194.541.389,58
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	1.625.823,07	0,00	1.625.823,07	792.949,53
Clients et comptes rattachés	235.294.570,76		235.294.570,76	179.751.299,30
Personnel	288.553,01		288.553,01	390.718,93
Etat	754.493,11		754.493,11	21.655,11
Comptes d'associés	6.026.252,68		6.026.252,68	6.288.533,68
Comptes d'associes Autres débiteurs	0.020.232,00		0,00	0,00
Comptes de régularisation-Actif	7.759.070,60		7.759.070,60	7.296.233,03
	7.755.070,00		0,00	0,00
TITRES VALEURS DE PLACEMENT ECARTS DE CONVERSION-ACTIF	0,00		0,00	0,00
	0,00		0,00	0,00
(Eléments circulants)	251.748.763,23	0,00	251.748.763,23	194.541.389,58
TOTAL TRESOREDIE ACTIE	2317407/05723	0,00	231740703,23	
TRESORERIE-ACTIF	90.751,43		90.751,43	52.077,83
Chèques et valeurs à encaisser	118.447.451,17		118.447.451,17	87.567.108,18
Banques, TG et CCP	71.624,33		71.624,33	90.420,36
Caisse, Régie d'avances et accréditifs	118.609.826,93	0,00	118.609.826,93	87.709.606,37
TOTAL	110.009.026,93	0,00	110.009.026,93	67.709.606,37
TOTAL GENERAL	548.910.634,44	37.888.397,98	511.022.236,46	419.412.342,81

BILAN PASSIF

Passif	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL SOCIAL OU PERSONNEL	20.000.000,00	20.000.000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
capital appelé dont versé		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12.915,08	12.915,08
Ecarts de réevaluation		
Réserve légale	2.000.000,00	2.000.000,00
Réserve facultative	23.000.000,00	23.000.000,00
Autres réserves	620.050,00	620.050,00
Report à nouveau	18.649.739,09	14.346.206,34
Résultat nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	64.395.792,52	55.303.532,75
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	128.678.496,69	115.282.704,17
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	0,00	0,00
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées	0,00	0,00
DETTES DE FINANCEMENT	0,00	0,00
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	0,00	0,00
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARG	GES 687.814,30	687.814,30
Provisions pour risques	687.814,30	687.814,30
Provisions pour charges		
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF	0,00	0,00
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL	129.366.310,99	115.970.518,47
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	381.655.925,47	302.114.804,23
Fournisseurs et comptes rattachés	360.604.991,87	291.092.313,55
Personnel	3.955.705,10	2.254.313,89
Organismes sociaux	2.939.531,85	2.450.122,81
Etat	10.185.128,04	2.868.364,34
Comptes d'associés	40.364,32	38.069,32
Autres créanciers	288.240,89	320.460,44
Comptes de régularisation passif	3.641.963,40	3.091.159,88
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1.327.020,11
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circula		0,00
TOTAL	381.655.925,47	303.441.824,34
TRESORERIE-PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)		
TOTAL	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	511.022.236,46	419.412.342,81

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	Opérations		Totaux	Totaux	
Nature	Propres Concernant les exercices précédents 2		de l'exercice 3=1+2	de l'exercice précédent 4	
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Ventes de marchandises (en l'état)					
Ventes de biens et services produits	160.812.657,16		160.812.657,16	152.012.092,40	
Chiffre d'affaires (HT)					
Variation de stocks de produits					
Immobilisations produites par l'entreprise pour					
elle-même					
Subventions d'exploitation					
Autres produits d'exploitation	3.279.760,68		3.279.760,68	2.417.110,53	
Reprises d'exploitation: transferts de charges	1.327.020,11		1.327.020,11		
TOTAL	165.419.437,95	0,00	165.419.437,95	154.429.202,93	
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats revendus de marchandises					
Achats consommés de matières et fournitures	793.846,63		793.846,63	920.448,97	
Autres charges externes	18.789.112,25	229.400,00	19.018.512,25	16.961.576,05	
Impôts et taxes	1.123.372,50		1.123.372,50	1.126.346,73	
Charges de personnel	52.557.839,89		52.557.839,89	48.795.229,38	
Autres charges d'exploitation	550.000,00		550.000,00	580.000,00	
Dotations d'exploitation	2.754.577,01		2.754.577,01	4.032.199,30	
TOTAL	76.568.748,28	229.400,00	76.798.148,28	72.415.800,43	
RESULTAT D'EXPLOITATION			88.621.289,67	82.013.402,50	
PRODUITS FINANCIERS					
Produits des titres de partic. et autres titres					
immobilisés	1.499.955,00		1.499.955,00	1.650.028,00	
Gains de change					
Interêts et autres produits financiers	5.711.175,72		5.711.175,72	2.332.097,83	
Reprises financier : transfert charges			0,00	0,00	
TOTAL	7.211.130,72	0,00	7.211.130,72	3.982.125,83	
CHARGES FINANCIERES					
Charges d'interêts					
Pertes de change					
Autres charges financières					
Dotations financières	293.218,12		293.218,12	739.630,86	
TOTAL	293.218,12	0,00	293.218,12	739.630,86	
RESULTAT FINANCIER			6.917.912,60	3.242.494,97	
RESULTAT COURANT			95.539.202,27	85.255.897,47	
PRODUITS NON COURANTS					
Produits des cessions d'immobilisations			0,00	227.537,00	
Subventions d'équilibre					
Reprises sur subventions d'investissement					
Autres produits non courants	670.559,06		670.559,06	374.091,20	
Reprises non courantes; transferts de charges			0,00	0,00	
TOTAL	670.559,06	0,00	670.559,06	601.628,20	
	670.559,06	0,00	·	601.628,20	
CHARGES NON COURANTES	670.559,06	0,00	·	601.628,20	
CHARGES NON COURANTES Valeurs nettes d'amortissements des	670.559,06	0,00	·	601.628,20 69.248,22	
CHARGES NON COURANTES Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	670.559,06	0,00	670.559,06		
CHARGES NON COURANTES Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées Subventions accordées	670.559,06 4.858.030,17	0,00	670.559,06		
CHARGES NON COURANTES Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées Subventions accordées Autres charges non courantes		0,00	670.559,06 0,00	69.248,22	
CHARGES NON COURANTES Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées Subventions accordées Autres charges non courantes Dotations non courantes aux amortissements		0,00	0,00 4.858.030,17	69.248,22 4.224.019,18	
CHARGES NON COURANTES Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées Subventions accordées Autres charges non courantes Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions		0,00	0,00 4.858.030,17	69.248,22 4.224.019,18	
CHARGES NON COURANTES Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées Subventions accordées Autres charges non courantes Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	4.858.030,17		0,00 4.858.030,17 0,00	69.248,22 4.224.019,18 0,00 4.293.267,40	
CHARGES NON COURANTES Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées Subventions accordées Autres charges non courantes Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions TOTAL RESULTAT NON COURANT	4.858.030,17		0,00 4.858.030,17 0,00 4.858.030,17	69.248,22 4.224.019,18 0,00 4.293.267,40 (3.691.639,20)	
CHARGES NON COURANTES Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées Subventions accordées Autres charges non courantes Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions TOTAL RESULTAT NON COURANT RESULTAT AVANT IMPÔTS	4.858.030,17		0,00 4.858.030,17 0,00 4.858.030,17 (4.187.471,11)	69.248,22 4.224.019,18 0,00 4.293.267,40 (3.691.639,20) 81.564.258,27	
CHARGES NON COURANTES Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées Subventions accordées Autres charges non courantes Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions TOTAL RESULTAT NON COURANT RESULTAT AVANT IMPÔTS IMPÔTS SUR LES RESULTATS	4.858.030,17		0,00 4.858.030,17 0,00 4.858.030,17 (4.187.471,11) 91.351.731,16	69.248,22 4.224.019,18 0,00 4.293.267,40 (3.691.639,20) 81.564.258,27 26.260.725,52	
CHARGES NON COURANTES Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées Subventions accordées Autres charges non courantes Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions TOTAL RESULTAT NON COURANT RESULTAT AVANT IMPÔTS IMPÔTS SUR LES RESULTATS	4.858.030,17		0,00 4.858.030,17 0,00 4.858.030,17 (4.187.471,11) 91.351.731,16 26.955.938,64	69.248,22 4.224.019,18 0,00 4.293.267,40 (3.691.639,20) 81.564.258,27 26.260.725,52	
immobilisations cédées Subventions accordées Autres charges non courantes Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	4.858.030,17		0,00 4.858.030,17 0,00 4.858.030,17 (4.187.471,11) 91.351.731,16 26.955.938,64	69.248,22 4.224.019,18 0,00 4.293.267,40 (3.691.639,20) 81.564.258,27 26.260.725,52 55.303.532,75	
CHARGES NON COURANTES Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées Subventions accordées Autres charges non courantes Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions TOTAL RESULTAT NON COURANT RESULTAT AVANT IMPÔTS IMPÔTS SUR LES RESULTATS RESULTAT NET	4.858.030,17		0,00 4.858.030,17 0,00 4.858.030,17 (4.187.471,11) 91.351.731,16 26.955.938,64 64.395.792,52	69.248,22 4.224.019,18 0,00	

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

	Exercice	Exercice précédent
Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00
Achats de marchandises	0,00	0,00
MARGE BRUTE SUR VENTES EN L ' ETAT	0,00	0,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	160.812.657,16	152.012.092,40
Ventes de biens et services produits	160.812.657,16	152.012.092,40
Variation de stocks de produits	0,00	0,00
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0,00	0,00
CONSOMMATION DE L'EXERCICE	19.812.358,88	17.882.025,02
Achats consommés de matières et fournitures	793.846,63	920.448,97
Autres charges externes	19.018.512,25	16.961.576,05
VALEUR AJOUTEE	141.000.298,28	134.130.067,38
Subventions d'exploitation	0,00	0,00
Impôts et taxes	1.123.372,50	1.126.346,73
Charges du personnel	52.557.839,89	48.795.229,38
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	87.319.085,89	84.208.491,27
OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I.B.E)	0,00	0,00
Autres produits d'exploitation	3.279.760,68	2.417.110,53
Autres charges d'exploitation	550.000,00	580.000,00
Reprises d'exploitation : transferts de charges	1.327.020,11	0,00
Dotations d'exploitation	2.754.577,01	4.032.199,30
RESULTAT D'EXPLOITATION	88.621.289,67	82.013.402,50
RESULTAT FINANCIER	6.917.912,60	3.242.494,97
RESULTAT COURANT	95.539.202,27	85.255.897,47
RESULTAT NON COURANT	(4.187.471,11)	(3.691.639,20)
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	26.955.938,64	26.260.725,52
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	64.395.792,52	55.303.532,75
Résultat de l'exercice	64.395.792,52	55.303.532,75
Bénéfice	64.395.792,52	55.303.532,75
Perte		0,00
Dotations d'exploitation	2.754.577,01	2.705.179,19
Dotations financières	293.218,12	739.630,86
Dotations non courantes		
Reprises d'exploitation		
Reprises financières		
Reprises non courantes		
Produits de cession d'immobilisations		227.537,00
Valeurs nettes d'amortissement des imm. cédées		69.248,22
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	67.443.587,65	58.590.054,02
Distributions de bénéfices	51.000.000,00	50.000.000,00
AUTOFINANCEMENT	16.443.587,65	8.590.054,02

TABLEAU DE FINANCEMENT

Masses	Exercice	Exercice	Vari	ation a-b
Mdsses	a	b	Emplois c	Ressources of
Financement Permanent	129.366.310,99	115.970.518,47		13.395.792,52
Moins actif immobilisé	140.663.646,30	137.161.346,86	3.502.299,44	
FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL	-11.297.335,31	-21.190.828,39		9.893.493,08
Actif circulant	251.748.763,23	194.541.389,58	57.207.373,65	
Moins Passif circulant	381.655.925,47	303.441.824,34		78.214.101,13
BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL	-129.907.162,24	-108.900.434,76	57.207.373,65	78.214.101,13
TRESORERIE NETTE (Actif-Passif)	118.609.826,93	87.709.606,37	30.900.220,56	
EMPLOIS ET RESSOURCES				
	Exercice	2023	Exercice	précédent
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT		16.443.587,65		8.590.054,02
Capacité d'autofinancement		67.443.587,65		58.590.054,02
Distribution de bénéfices	51.000.000,00		50.000.000,00	
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS		0,00		227.537,00
Cessions d'immob. incor.				
Cessions d'immob.corporelles				227.537,00
Cessions d'immob. Financ.				
Récupérations sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	0,00		0,00	
Augmentation de capital , apports				
Subventions d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT		0,00		0,00
(nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I RESSOURCES STABLES		16.443.587,65		8.817.591,02
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS	6.550.094,57		6.825.212,54	
D'IMMOBILISATIONS				
Acquisition d'immo. En non valeurs				
Acquisition d'immo. incorporelles	602.400,00		226.800,00	
Acquisition d'immo. corporelles	5.447.694,57		5.598.412,54	
Acquisition d'immo. Financières	500.000,00		1.000.000,00	
Virement d'immobilisations				
REMBOURCEMENT DES CAPITAUX PROPRES				
REMBOURCEMENT DES DETTES DE FINANCEMENTS				
EMPLOIS EN NON VALEURS				
TOTAL II. EMPLOIS STABLES	6.550.094,57		6.825.212,54	
VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL		21.006.727,48		26.301.143,15
VARIATION DE LA TRESORERIE	30.900.220,56		28.293.521,63	

ÉTAT DES DÉROGATIONS

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats	
Dérogations aux principes comptables fondamentaux			
Dérogations aux méthodes d'évaluation	Néant	Néant	
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse			

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Nature des changements	Justification du changement	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
Changements affectant les règles de présentation	INCOLL	INCOLL

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

	Montant brut		Augmentatio	n		Diminut	ion	Montant
Nature	Début d'exercice	Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	Brut fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais préliminaires								
Charges à répartir sur plusieurs exercices								0,00
Primes de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	120.581.578,58	602.400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121.183.978,58
Immobilisations en recherche et développement	9							
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5.586.263,34	602.400,00						6.188.663,34
Fonds commercial	114.995.315,24							114.995.315,24
Autres immobilisations incorporelles	0,00							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37.354.041,92	5.447.694,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42.801.736,49
Terrains								
Constructions	7.815.520,75							7.815.520,75
Installations techniques, matériel informatique	0,00							0,00
Matériel de transport	3.518.173,15	1.435.530,00						4.953.703,15
Matériel & mobilier de bureau, aménagements divers	26.020.348,02	4.012.164,57						30.032.512,59
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations corporelles en cours								

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Cumul début d'exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement en fin d'exercice 4=1+2-3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				0,00
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5.020.562,49	368.628,93	0,00	5.389.191,42
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5.020.562,49	368.628,93		5.389.191,42
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26.442.831,69	2.385.948,08	0,00	28.828.779,77
Terrains				0,00
Constructions	7.815.520,75			7.815.520,75
Installations techniques	0,00			0,00
Matériel de transport	1.636.065,96	730.267,53		2.366.333,49
Matériel, mobilier de bureau et aménagements	16.991.244,98	1.655.680,55		18.646.925,53
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

	Secteur			Prix Valeur			ts des dernier e de la sociét		Produits inscrits
Nature	d'activité	Capital social	Participation au capital en %	d'acqui- sition global	comptable nette	Date de clôture	Situation Nette	Résultat Net	au C.P.C de l'exercice
STE AZZAHRO	IMMOBILIER	10.000.000,00	99%	9.999.400,00	9.999.400,00				1.499.955,00
SED FES				50.000,00	0,00				0,00
Vidal	Courtier Assurance			100,00	100,00				0,00
BMCE	Banque			0,00	0,00				0,00
AGMA TANGER	Courtier Assurance	1.500.000,00	100%	1.500.000,00	255.778,46				0,00
AGMA RABAT	Courtier Assurance	1.500.000,00	100%	1.500.000,00	272.029,73				0,00
AGMA MARRAKECH	Courtier Assurance	1.000.000,00	100%	1.500.000,00	351.765,02				0,00
TOTAL				14.549.500,00	10.879.073,21				1.499.955,00

TABLEAU DES PROVISIONS

	Montant	Dotations			Dotations Reprises			Montant
Nature	début exercice	d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	fin exercice
Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	3.377.208,67		293.218,12					3.670.426,79
Provisions réglementées								
Provisions durables pour risques et charges	687.814,30							687.814,30
SOUS TOTAL	4.065.022,97	0,00	293.218,12	0,00	0,00	0,00	0,00	4.358.241,09
Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)								0,00
Autres provisions pour risques et charges	1.327.020,11				1.327.020,11			0,00
Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								0,00
SOUS TOTAL	1.327.020,11	0,00	0,00	0,00	1.327.020,11	0,00	0,00	0,00
TOTAL	5.392.043,08	0,00	293.218,12	0,00	1.327.020,11	0,00	0,00	4.358.241,09

TABLEAU DE CRÉANCES

		Αı	Analyse par échéance			Autre analyse		
Créances	Total	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	16.829,21	16.829,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts immobilisés								
Autres créance financières	16.829,21	16.829,21						
DE L'ACTIF CIRCULANT	251.748.763,23	94.296.787,80	157.451.975,43	0,00	0,00	667.630,31	0,00	1.495.417,72
Fournisseurs débiteurs	1.625.823,07		1.625.823,07					
Clients et comptes rattachés	235.294.570,76	92.454.889,03	142.839.681,73					1.495.417,72
Personnel	288.553,01		288.553,01					
Etat	754.493,11	21.655,11	732.838,00			21.655,11		
Comptes d'associés	6.026.252,68		6.026.252,68					
Autres débiteurs	0,00		0,00					
Comptes de régul. Actif	7.759.070,60	1.820.243,66	5.938.826,94			645.975,20		

TABLEAU DES DETTES

		Analyse par échéance		nce				
Dettes	Total	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financeme	nt							
DU PASSIF CIRCULANT	381.655.925,47	190.496.004,30	191.159.921,17	0,00	0,00	10.185.128,04	0,00	0,00
Fournisseurs	360.604.991,87	187.203.673,01	173.401.318,86					
Clients créditeurs	0,00							
Personnel	3.955.705,10		3.955.705,10					
Organismes sociaux	2.939.531,85		2.939.531,85					
Etat	10.185.128,04		10.185.128,04			10.185.128,04		
Comptes d'associés	40.364,32	38.069,32	2.295,00					
Autres créanciers	288.240,89	227.520,89	60.720,00					
Comptes de régular. Passif	3.641.963,40	3.026.741,08	615.222,32					

TABLEAU DES SURETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

TIERS CREDITEURS OU DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* Sûretés données			Néant		
* Sûretés reçues			Néant		

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉES HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montants exercice	Montants Exercice Précédent		
Avals et cautions				
Engagements en matière de pensions de retraites et	Néant	Néant		
obligations similaires				
Autres engagements donnés				
Total	0,00	0,00		
dont engagements à l'égard d'entreprises liées	0,00	0,00		
ENGAGEMENTS REÇUS	Montants exercice	Montants Exercice Précédent		
* Avals et cautions	Néant	Néant		
* Autres engagements donnés				
Total	0,00	0,00		

ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - ACTIF

En KDH	31/12/2022	31/12/2023
Ecarts d'acquisition	114.995	114.995
Immobilisations incorporelles	565	798
Immobilisations corporelles	46.244	48.373
Immobilisations en droit d'usage	639	-
Autres actifs financiers	689	896
Dont Prêts et créances non courants	17	17
Dont Titres de participation consolidés	672	879
Impôts différés actifs	5.416	4.649
Autres débiteurs non courants	103.450	109.722
ACTIFS NON-COURANTS	271.998	279.433
Créances clients	78.015	127.287
Autres débiteurs courants	13.683	15.264
Trésorerie et équivalent de trésorerie	101.887	131.207
ACTIFS COURANTS	193.585	273.758
TOTAL ACTIF	465.583	553.191

ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE- PASSIF

En KDH	31/12/2022	31/12/2023
Capital	20.000	20.000
Primes d'émission et de fusion	13	13
Réserves	55.136	62.929
Résultats net part du groupe	56.833	63.298
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE	131.982	146.239
Intérêts minoritaires		
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	131.982	146.239
Provisions non courantes	1.328	1
Avantages du personnel	15.294	13.156
Dettes financières non courantes	700	0
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	700	0
Impôts différés passifs	8.835	8.547
Dettes fournisseurs non courants	98.520	96.504
Autres créditeurs non courants	2.232	2.199
PASSIFS NON COURANTS	126.908	120.407
Dettes fournisseurs courants	192.772	264.121
Autres créditeurs courants	13.921	22.424
PASSIFS COURANTS	206.693	286.545
TOTAL PASSIF	465.583	553.191

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ - CPC

E- VDU	31/12/2022 31/12/202		2023/	23/2022	
En KDH	31/12/2022	31/12/2023	En valeur	En %	
Chiffre d'affaires	152.012	160.813	8.801	5,8%	
Autres produits de l'activité	2.417	3.280	863	35,7%	
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	154.429	164.093	9.664	6,3%	
Achats	- 920	- 794	126	- 13,7%	
Autres charges externes	- 14.104	- 16.212	- 2.108	14,9%	
Frais de personnel	- 49.591	- 53.434	- 3.843	7,7%	
Impôts et taxes	- 1.126	- 1.123	3	- 0,3%	
Amortissements et provisions d'exploitation	- 5.534	- 3.000	2.534	- 45,8%	
CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES	- 71.275	- 74.563	- 3.288	4,6%	
RESULTAT DEXPLOITATION COURANT	83.154	89.530	6.376	7,7%	
Cessions d'actifs	159		- 159		
Autres produits et charges d'exploitation non courants	- 4.466	- 4.773	- 307	6,9%	
Autres produits et charges d'exploitation	- 4.307	- 4.773	- 466	10,8%	
RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	78.847	84.757	5.910	7,5%	
Coût de l'endettement financier net	- 52	- 20	32	- 60,7%	
Autres produits financiers	2.500	6.039	3.539	141,6%	
Autres charges financières	- 740	- 293	447	- 60,4%	
RESULTAT FINANCIER	1.708	5.726	4.018	235,2%	
RESULTAT AVANT IMPOT DES ENTREPRISES INTEGREES	80.555	90.482	9.928	12,3%	
Impôts sur les bénéfices	- 26.943	- 27.761	- 818	3,0%	
Impôts différés	3.221	576	- 2.645	- 82,1%	
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	56.833	63.298	6.465	11,4%	
Résultat net des activités poursuivies	56.833	63.298	6.465	11,4%	
Résultat de l'ensemble consolidé	56.833	63.298	6.465	11,4%	
Intérêts minoritaires					
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	56.833	63.298	6.465	11,4%	

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En KDH	31/12/2022	31/12/2023
Résultat net total	56.833	63.298
Elimination des amortissements et provisions	5.534	3.877
Elimination des impôts différés	- 2.788	- 577
Elimination des plus ou moins values de cession		-
CAF après coût d'endettement net	59.579	66.598
Elimination du coût de l'endettement financier net	52	20
CAF avant coût d'endettement net	59.631	66.619
Incidence de la variation du BFR	31.608	20.061
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	91.239	86.680
Total des investissements	- 7.082	- 6.050
Total des cessions		
Variation des autres actifs financiers	- 260	- 207
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	- 7.342	- 6.257
Remboursements de dettes de location	- 668	- 700
Coût de l'endettement financier net	- 52	- 20
Dividendes versés	- 49.997	- 51.000
Variation des autres débiteurs créditeurs non courants	- 3.411	617
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	- 54.128	- 51.103
VARIATION DE TRÉSORERIE	29.769	29.320
Trésorerie d'ouverture	72.118	101.887
Trésorerie de clôture	101.887	131.207
VARIATION DE TRÉSORERIE	29.769	29.320

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Pourcentage d'intérêts	Méthode de consolidation
AGMA SA	Mère	Mère
AZZAHRO	100%	Intégration globale

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



7, Boulevard Driss Slaoui 20160 Casablanca



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour 20 050 Casablanca

Aux actionnaires de la société **AGMA S.A.** 102, rue Abderrahmane Sahraoui Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AGMA S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 128.678.496,69 dont un bénéfice net de MAD 64.395.792,52.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'AGMA S.A. au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'Auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au suiet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 19 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRA

Faïçal MEKOUAR Associé

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM Associé

RAPPORT DES COMPTES CONSOLIDÉS



7. Boulevard Driss Slaoui 20160 Casablanca Maroc



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour 20 050 Casablanca Maroc

Aux actionnaires de la société AGMA S.A. 102, rue Abderrahmane Sahraoui Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AGMA S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 146.239 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 63.298.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

1

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 19 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

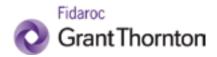
Faïçal MEKOUAR Associé

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM Associé

2 95.79.00 - Fax: (212-2) 2 39.02.26

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



7, Boulevard Driss Slaoui 20160 Casablanca Maroc



37. Bd Abdellatif Ben Kaddour 20 050 Casablanca

Aux Actionnaires de la société **AGMA S.A** 102, rue Abderrahman Sahraoui Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ET PREALABLEMENT **AUTORISEES PAR VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2023.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE :

2.1 Convention écrite de gestion de trésorerie conclue avec la société AL MADA S.A

- Personnes concernées: AL MADA S.A en tant qu'Actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital de la société AGMA S.A.
- Nature et objet de la convention : Convention conclue en date du 24 juin 2019 ayant pour objet le placement des opérations financières d'AGMA S.A auprès de la trésorerie centrale d'AL MADA S.A moyennant un taux de rémunération situé entre 2,32% et 2,93%.
- Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : MMAD 5,6 HT.
- Montant encaissé au titre de l'exercice : MMAD 4,5 HT.
- Solde des avances au 31 décembre 2023 : MMAD 5.

2.2 Convention écrite de prestation de services conclue avec la société AL MADA S.A

- Personnes concernées: AL MADA S.A en tant qu'Actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital de la société AGMA S.A.
- Nature et objet de la convention : Cette convention couvre les services rendus par la société AL MADA S.A dans différents domaines notamment économique, juridique, financier et de contrôle de gestion moyennant une rémunération de 0,425% du chiffre d'affaires hors taxes, plafonnée à MMAD 25 hors taxes.
- Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice : MMAD 0,8 TTC.
- Montant décaissé au titre de l'exercice : MMAD 0,6 TTC.

2.3 Convention écrite de mécénat conclue avec la fondation ONA

- Personnes concernées : AL MADA S.A en tant qu'Actionnaire commun détenant indirectement plus de 5% du capital de la société AGMA S.A.
- Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit un don annuel à titre de mécénat et sans contrepartie au profit de la fondation ONA qui est une association d'utilité publique.
- Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice : MMAD 1 TTC.
- Montant décaissé au titre de l'exercice : MMAD 1.

2.4 Convention écrite de location du siège conclue avec la société AZZAHRO

- Personnes concernées: M. Ali CHRAIBI en sa qualité d'Administrateur en commun.
- Nature et objet de la convention : Cette convention conclue en date du 1^{er} août 1995 prévoit la location par la société AZZAHRO à la société AGMA S.A de locaux administratifs.
- Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice : MMAD 2,4 TTC.
- Montant décaissé au titre de l'exercice : MMAD 2,4 TTC.

2.5 Avance de trésorerie rémunérée entre AGMA SA et la société AGMA Tanger

- Personnes concernées : M. Ali CHRAIBI en sa qualité d'Administrateur en
- Nature et objet de la convention : Convention conclue en date du 20 avril 2020 prévoyant des avances en compte courant au profit de la société AGMA Tanger. Ces avances sont rémunérées au taux de 1,89%.
- Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : KMAD 9,4 TTC.
- Montant encaissé au titre de l'exercice : Néant.
- Montant décaissé au titre de l'exercice : Néant.
- Solde de la créance au 31 décembre 2023 : KMAD 510.

2.6 Avance de trésorerie rémunérée entre AGMA SA et avec la société AGMA Rabat

- Personnes concernées: M. Ali CHRAIBI en sa qualité d'Administrateur en
- Nature et objet de la convention : Convention conclue en date du 20 avril 2020 prévoyant des avances en compte courant au profit de la société AGMA Rabat. Ces avances sont rémunérées au taux de 1,89%.
- Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : Néant.
- Montant encaissé au titre de l'exercice : Néant.
- Montant décaissé au titre de l'exercice : Néant.
- Solde de la créance au 31 décembre 2023 : KMAD 1.

2.7 Avance de trésorerie rémunérée entre AGMA SA et avec la société AGMA Marrakech

- Personnes concernées: M. Ali CHRAIBI en sa qualité d'Administrateur en commun.
- Nature et objet de la convention : Convention conclue en date du 20 avril 2020 prévoyant des avances en compte courant au profit de la société AGMA Marrakech. Ces avances sont rémunérées au taux de 1,89%.
- Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : KMAD 9,4 TTC.
- Montant encaissé au titre de l'exercice : Néant.
- Montant décaissé au titre de l'exercice : Néant.
- Solde de la créance au 31 décembre 2023 : KMAD 510.

Casablanca, le 19 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDARIC CHANT THORNTON Membra Harm Trant Thornton TBd. Drivi Steet Casablance TAL-05 22 54-25 07 Ex : 05 22 29 56 70

Faiçal MEKOUAR Associé **ERNST & YOUNG**

Abdeslam BERRADA ALLAM Associé

2 95.79.00 - Fax: (212-2) 2 39.02.26

MANDATS DES ADMINISTRATEURS **AGMA SA**

Conformément aux dispositions de l'article 142 de la loi n°20-12 relative aux sociétés anonymes, ci-après la liste des mandats détenus au 31/12/2023 par les administrateurs d'AGMA SA au sein de conseils d'administration ou de surveillance ainsi que leurs fonctions principales dans ces organes :

Nom et Prénom	Différents mandats détenus au 31/12/23	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
	AGMA SA	Président du Conseil
M. Ali CHRAIBI	AGIVIA SA	Président du CNR
	SOCIETE IMMOBILIERE AZZAHRO	Président du Conseil
	Différents mandats détenus au 31/12/23	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
ONA COURTAGE	AGMA SA	Administrateur
	Différents mandats détenus au 31/12/23	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
	AGMA SA	Administrateur
	DAN MAROC	Administrateur
	MARODEC	Administrateur
	OHIA	Administrateur
SFGP	ONAPAR-AMETYS	Administrateur
3505	RADIO MEDITERRANEE INTERNATIONALE	Administrateur
	SOCIETE AFRICAINE DE TOURISME	Administrateur
	SOCIETE IMMOBILIERE AZZAHRO	Administrateur
	SODIGEC 5	Administrateur
	Différents mandats détenus au 31/12/23	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
	SOPRIAM	Administrateur
Mme Houria BOUAZZA	AGMA SA	Administrateur
	Différents mandats détenus au 31/12/23	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
M. Mohammed SAIDI	AGMA SA	Administrateur Indépendant
	Différents mandats détenus au 31/12/23	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
M. Abed OUAZZANI	AGMA SA	Administrateur
	Différents mandats détenus au 31/12/23	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
M. Abdelhadi EL OMARI	AGMA SA	Administrateur

	Différents mandats détenus au 31/12/23	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
Mme Meriem RIADI	AGMA SA	Administrateur Indépendant
Mille Melletti Millet	KEREIS	Administrateur Indépendant
	Différents mandats détenus au 31/12/23	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
	SOPRIAM	Administrateur
	AGMA SA	Administrateur
	SOTHERMA	Administrateur
M Dodgo ATLACCI	SAPINO	Administrateur
M. Badre ATLASSI	RENAULT COMMERCE MAROC	Administrateur
	SMI (Imiter)	Administrateur
	Martis Capital SPI-RFA	Administrateur

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

		CAC1				CAC 2			CAC 2					
	M	ontant/An	née		rcent Année	_	Montant/Année Pourcentage/ Année*			. I IOCAC				
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2		
Commissariat aux comptes,certification, examen de comptes individuels et consolidés	174.000,00	174.000,00	174.000,00	83%	100%	100%	276.000,00			92%			798.000,00	
Emetteurs														
Filiales				4707			0400000			00/			00 000 00	
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	36.000,00			17%			24.000,00			8%			60.000,00	
Emetteurs														
Filiales														
Sous-total	210.000,00	174.000,00	174.000,00	100%	100%	100%	300.000,00	0,00	0,00	100%	0%	0%	858.000,00	
Autres prestations rendues														
Autres														
Sous-total												40.00		
Total général	210.000,00	174.000,00	174.000,00	100%	100%	100%	300.000,00	0,00	0,00	100%	100%	100%	858.000,00	

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE 2023

	COMMUNIQUES DE PRESSE	COMMUNIQUES DE PRESSE FINANCIERS	AVIS DE REUNION
11/03/2023	COMMUNIQUE POST CA DU 10 MARS 2023 LE MATIN		
20/04/2023		COMMUNIQUE DE PRESSE FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2022 LA NOUVELLE TRIBUNE	
24/04/2023			CONVOCATION ACTIONNAIRES AGO DU 24 MAI 2023 LE MATIN
25/05/2023	COMMUNIQUE POST AGO DU 24 MAI 2023 LA NOUVELLE TRIBUNE		
19/09/2023	COMMUNIQUE POST CA DU 15 SEPTEMBRE 2023 LE MATIN		
30/09/2023		COMMUNIQUE DE PRESSE FINANCIER AU 30 JUIN 2023 LA NOUVELLE TRIBUNE	

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 MAI 2024

PROJET DE RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve le bilan et les comptes tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 64.395.792,52 DH.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat ci-dessus approuvé comme suit :

- Bénéfice net comptable		DH 64 395 792,52
- Report à nouveau sur exercices antérieurs		DH 18 649 739,09
- Solde		DH 83 045 531,61
- Dividendes proposés	(-)	DH 55 000 000,00
- Solde		DH 28 045 531.61

Elle décide en conséquence de distribuer un montant global des dividendes de 55.000.000,00 DH, soit 275,00 DH par action et d'affecter :

- Au compte « Report à nouveau » le solde, soit 28.045.531,61 DH.

Le dividende sera mis en paiement selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, à compter du 25 juillet 2024.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Madame Meruem CHAMI de son mandat d'Administrateur, la remercie vivement pour sa contribution à la gouvernance d'AGMA SA, pour les efforts déployés durant son mandat et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion d'Administrateur.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la cooptation de Monsieur Abdelhadi ELOMARI, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN n° BE468042, en qualité d'Administrateur, telle que décidée par le Conseil d'Administration en date du 15 mars 2024, en remplacement de Madame Meryem CHAMI pour la durée restant à courir de son mandat.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION





AGMA S.A. au capital de 20 000 000,00 DH.

Intermédiaire d'Assurances régi par la loi n° 17.99 portant Code des assurances. Autorisation de l'ACAPS N° C1352RR202381 du 10/02/2023- RC : 29351 CASA. Siège Social : 102, Rue Abderrahmane Sahraoui - 20 070 Casablanca.

Tél.: 05 22 48 80 50 - Email: contact@agma.co.ma

IMPLANTATIONS RÉGIONALES

AGMA Rabat:

Avenue Patrice Lumumba, appt N° 3, place Piétri, 1er étage - Rabat

Tél.: 05 37 66 08 08 - Email: agmarabat@agma.co.ma

AGMA Tanger:

Avenue Beethoven Leonore Office, bureau N° 26 - Tanger Tél. : 05 39 32 12 97 - Email : agmatanger@agma.co.ma

AGMA Centre-Sud:

Imm. Technopole 1, B332, Imm. E, n° 305, 3ème étage, Founty Agadir Tél. : 05 28 23 39 70 - Email : agmacentresud@agma.co.ma

